



## DES PLANS DE PROTECTION QUI PROLONGENT ENCORE PLUS LA DURÉE UTILE DE VOTRE VÉ

Bravo pour votre nouvelle Cadillac. Pour aider à rehausser votre expérience avec votre VÉ, nos plans sont conçus en fonction de votre budget et de votre véhicule. **Et ce sont les seuls plans de protection pour VÉ endossés par Cadillac.**



**PLAN DE PROTECTION  
POUR VÉ**



**ENTRETIEN  
PRÉPAYÉ POUR VÉ**

- Offert pour les véhicules électriques Cadillac neufs, d'occasion ou loués
- Pour les services couverts, vous pouvez vous fier aux **experts en service certifiés Cadillac qui connaissent le mieux votre véhicule**
- Le concessionnaire Cadillac saura vous renseigner sur les avantages supplémentaires

### Plan de protection pour VÉ<sup>1</sup>

- Conçu spécifiquement pour les véhicules électriques Cadillac.
- Il offre une protection supplémentaire au-delà de la garantie limitée du fabricant.
- Il aide à protéger les composants et systèmes essentiels des VÉ.
- Les concessionnaires Cadillac sauront vous expliquer les modalités et les détails particuliers de la protection.

### Entretien prépayé pour VÉ<sup>2</sup>

- Adapté aux véhicules électriques Cadillac.
- Il couvre les services d'entretien recommandés spécifiquement pour les VÉ.
- Exécutés par les techniciens en service certifiés Cadillac.
- Il aide à assurer le fonctionnement efficace et fiable de votre VÉ.

Choisissez le plan qui répond le mieux à vos besoins et à votre budget.



### Soins essentiels pour VÉ<sup>3</sup>

- Couvre le lavage du soubassement de la carrosserie, la permutation des roues, l'inspection multipoints et plus encore.

### Soins améliorés pour VÉ<sup>3</sup>

Comprend tous les services offerts dans le plan Soins essentiels, plus les services suivants:

- Remplacement des plaquettes/garnitures de frein avant/arrière<sup>4</sup>
- Nettoyage des freins
- Resurfaçage ou remplacement des rotors/tambours de frein
- Réglage de la géométrie<sup>4</sup>
- Lames d'essuie-glace et plus encore

PROTECTION



1 Le plan de protection pour VÉ Cadillac est le seul plan de protection conçu expressément pour les acheteurs de véhicules Cadillac, et appuyé par la General Motors à l'échelle mondiale. Le présent document de référence se veut une description générale des avantages du plan de protection pour VÉ Cadillac. La société General Motors du Canada se réserve le droit de modifier les prix ainsi que les plans en tout temps et ce, sans obligation aucune. Votre concessionnaire Cadillac saura vous expliquer les détails, les prix ainsi que les critères d'admissibilité des véhicules pour le plan particulier. Les produits ne sont pas tous offerts dans toutes les provinces. Certaines conditions, restrictions et exclusions peuvent s'appliquer. Le débiteur du plan de protection pour VÉ Cadillac est la société General Motors du Canada. 2 Le plan d'entretien prépayé pour VÉ Cadillac est conçu expressément pour les acheteurs de véhicules GM et appuyé par la General Motors à l'échelle mondiale. Le présent document de référence se veut une description générale des services dispensés au titre des plans d'entretien prépayé pour VÉ Cadillac. La société General Motors du Canada se réserve le droit de modifier les prix ainsi que les plans en tout temps et ce, sans obligation aucune. Le débiteur du plan d'entretien prépayé pour VÉ Cadillac est la société General Motors du Canada. 3 Services dispensés en fonction des intervalles temporels / kilométriques particuliers définis au calendrier d'entretien dans le manuel du propriétaire, le cas échéant. 4 Maximum d'un remplacement de plaquettes/garnitures de frein avant/arrière et d'un réglage de la géométrie pour la durée du plan.

©2026 Société General Motors du Canada et GM du Canada. Tous droits réservés. Les marques présentées dans le présent document sont des marques de commerce ou de service de la GM, de ses filiales, société affiliées ou concédants de licence.



### Pour en savoir plus




Consultez votre concessionnaire Cadillac,  
Numérisez le code QR ou  
Rendez-vous sur [cadillaccanada.ca/fr/  
protection-plans/ev-protection](https://cadillaccanada.ca/fr/protection-plans/ev-protection)





# OFFRE UNE PROTECTION SUPPLÉMENTAIRE AU-DELÀ DE LA GARANTIE SUR AUTANT QUE 8 ANS OU 200 000 KM, SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ<sup>1</sup>




Le plan **Total Plus** couvre toutes les pièces mécaniques de votre véhicule advenant une panne mécanique, à moins qu'elles ne soient spécifiquement notées « non couvertes » dans votre contrat client (items de maintenance et cosmétiques, par ex.)<sup>2,3</sup>.






	 Groupe motopropulseur	 Spécialités	 Total Plus
Traction avant / Propulsion arrière	●	●	●
Suspension avant		●	●
Système électrique		●	●
Direction		●	●
Navigation			●
Systèmes de son / haute technologie			●
Climatisation			●

 **Composantes hybrides / électriques** 




- Batterie de propulsion du véhicule électrique
- Poste de charge domestique autorisé par GM
- Cordons de charge portatifs fournis par le fabricant

 **Chaufferette et climatiseur installé à l'usine**  




- Compresseur
- Embrayage et poulie
- Condensateur
- Évaporateur
- Accumulateur
- Commutateur de haute / basse pression du compresseur
- Commutateur de cyclage en pression
- Radiateur de chauffage
- Moteur de soufflerie
- Boyaux et joints d'étanchéité du climatiseur

 **Suspension avant**  

- Bras de commande supérieurs et inférieurs
- Bielles et coussinets de bras de commande
- Rotules supérieures et inférieures
- Pivots d'attelage
- Porte-fusées de direction
- Arbre stabilisateur et coussinets stabilisateurs

 **Systèmes électriques**  





- Moteur et solénoïde du démarreur
- Alternateur
- Distributeur
- Faisceaux de câblage
- Bloc d'instruments électroniques
- Moteurs d'essuie-glace
- Pompe de lave-glace
- Commutateurs électriques manuels
- Module de commande électronique
- Système informatisé / module de commande
- Module de commande du groupe motopropulseur et module de l'allumage

 **Direction**  

- Boîtier d'engrenages et toutes les pièces internes
- Pompe de direction assistée hydraulique / électrique
- Arbres principaux et intermédiaires et accouplements de direction
- Bras de renvoi
- Bielle pendante
- Boyaux de direction assistée
- Joints d'étanchéité et statiques

 **Haute technologie**  

- Matériel GPS et de navigation
- Lecteur DVD et écrans ACL
- Capteurs et caméras avant / arrière et de marche arrière
- Système d'avertissement de sortie de voie
- Régulateur de vitesse adaptatif et affichage tête haute
- OnStar (ou autre dispositif téléométrique semblable installé à l'usine)
- Radio / radio par satellite
- Boussole
- Thermomètre
- Antivol et entrée sans clé installés à l'usine
- Suspension active
- Blocs d'instruments électroniques
- Climatisation électronique
- Moteurs de toit ouvrant
- Démarrage à distance
- Démarrage sans clé
- Volant chauffant
- Sièges chauffants
- Sièges à refroidissement
- Sièges massants
- Wi-Fi
- Bluetooth
- Capteurs d'impact
- Systèmes anticollision
- Systèmes de coussins gonflables

 Groupe motopropulseur	 Spécialités	 Technologie	 Total Plus
---	---	---	--

PROTECTION 



**Pour en savoir plus**  
**Consultez votre concessionnaire Cadillac,**  
**Numérisez le code QR ou**  
**Rendez-vous sur [cadillaccanada.ca/fr/protection-plans/ev-protection](https://cadillaccanada.ca/fr/protection-plans/ev-protection)**

<sup>1</sup> Le plan de protection court de façon conjointe avec toute garantie applicable du fabricant. <sup>2</sup> Consultez votre contrat client pour y découvrir les détails particuliers concernant les contrats de service, notamment les limitations et les exclusions. <sup>3</sup> Sont exclus du plan Total Plus pour VE, les pièces et / ou services suivants : glaces (exception faite des pare-brise, rétroviseurs ou lunettes arrière chauffants devant être remplacés dû à un vice électrique qui ne peut pas être réparé), phares antibrouillard, lentilles, phares scellés, lampes, ampoules, pneus, jantes, garnitures, cadres de siège, toit convertible ou en vinyle, moulures, bandes d'étanchéité, métal brillant, tôle, charnières de portières, pièces de carrosserie (notamment le châssis), pare-chocs, capitonnage, moquette, peinture, rotors et tambours de frein, amortisseurs, jambes MacPherson (notamment le pied supérieur et le palier), batteries (exclusion faite des blocs-piles pour véhicules électriques / hybrides), tuyaux (exception faite des tuyaux de direction assistée, de climatiseur et de freins), équilibrage des roues et accessoires non installés par le fabricant. Sont aussi exclus la rectification de fuites d'air et d'eau, du bruit du vent, des grincements et des cliquetis, ainsi que l'alignement des pare-chocs, de la tôle, des pièces de carrosserie et des glaces.